

Paris : les métros ne s'arrêteront plus en cas de malaise voyageur, pour "améliorer la régularité des lignes avant les JO", justifie le vice-président d'Île-de-France Mobilités

Valérie Pécresse, présidente de la région et d'Île-de-France Mobilités a indiqué qu'à partir du mois de juin, en cas de malaise voyageur les conducteurs de métros pourraient repartir sans attendre l'arrivée des secours à quai. "L'objectif est qu'avant les Jeux olympiques et paralympiques, on puisse donner les moyens à la RATP d'améliorer la régularité de ses lignes", justifie mardi 27 février sur franceinfo le vice-président d'Île-de-France Mobilités, Grégoire de Lasteyrie, après les annonces de Valérie Pécresse, présidente de l'autorité organisatrice des transports franciliens. Valérie Pécresse, également présidente de la région Île-de-France, a indiqué qu'à partir du mois de juin, les conducteurs de métros n'auront plus à attendre l'arrivée des secours à quai en cas de malaise voyageur. Les personnels volontaires et formés pourront eux-mêmes déplacer la victime sur le quai et repartir sans attendre, afin d'amener les autres voyageurs à destination. "Les malaises voyageurs en 2023 ont causé 217 heures d'arrêt cumulé sur l'ensemble des lignes du métro", indique Grégoire de Lasteyrie. L'élu précise que les formations auront lieu dans les prochains mois, afin que la mesure puisse être effective à partir du mois de juin.

Des gages donnés aux salariés

Jean-Christophe Delprat, délégué FO-RATP, premier syndicat au sein de la régie des transports parisiens, critique cette annonce, craignant notamment la possibilité de "suites judiciaires si les proches de la victime décident de porter plainte, en cas de décès ou autre. Ce ne sera pas Mme Pécresse, pas le Samu, pas la direction de la RATP qui viendra assumer [cette responsabilité] devant les tribunaux." "Tout cela se fera dans un cadre prévu, en lien avec le Samu, pour que dans certaines situations, le déplacement de la victime puisse être possible. Mais pas dans tous les cas", répond Grégoire de Lasteyrie.

Par ailleurs, Valérie Pécresse a indiqué que des brigades cynophiles allaient être recrutées "pour renifler les colis abandonnés et lever le doute en un quart d'heure" sur leur dangerosité ou non. "Nous allons mener un travail avec le ministre de l'Intérieur pour identifier les cas de figures où l'on pourrait desserrer les contraintes sécuritaires", à savoir l'arrêt préventif de la circulation le temps que la menace soit éliminée, indique Grégoire de Lasteyrie.

Voir les 19 commentaires